© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Impuissante face à la drogue

Par Profil supprimé Postée le 23/05/2020 11:28

> Bonjour, je suis perdu. Mon conjoint se drogue depuis des années (cannabis, shit) mais depuis quelques années j'ai découvert qu'il prenait de la cocaine (sont comportement étant devenu très étrange j'ai fouillé) ce que je ne faisait pas en temps normal. Apres une énorme dispute en 2015 il m'a dit qu'il arrêterait que c'était une fois de temps en temps. Aujourd'hui en 2020 j'ai redecouvert qu'il en prenait encore je ne sais pas s'il y a eu la moindre coupure entre deux... Nous venons d'avoir un bébé de 8 mois... En plus des drogues il boit beaucoup...mais me le cache il va boire avec ses copains rentre à l'heure qu'il veut... Je suis perdu, déprimée, j'ai l'impression de devenir folle. Il nie tout sans se defendre. Alors que j'ai des preuve (message sur messenger partagé avec ses amis) j'ai fait également le teste avec linguette de détection de cocaine qui c'est avéré positif...mais avec ses preuves. Il ne dit rien c'est enfermé dans un silence en me disant de me faire soigner... J'en suis à un point où je veux mettre fin à ma vie tellement je suis anéantie que j'ai le sentiments d'avoir raté des choses...de n'avoir rien vu, d'avoir était trahi.. Que mon petit n'aura jamais un père digne de se nom (du moins l'image que je m'en suis faite..). J'ai besoin d'aide.

Mise en ligne le 25/05/2020

Bonjour,

Vous avez la sensation que le monde s'écroule sous vos pieds et vous ne voyez pas d'issue à cette situation. Votre vie de famille est mise à mal et cette nouvelle découverte semble vous amener à remettre vos choix de vie en cause.

Nous comprenons tout à fait la détresse qui vous pousse à demander de l'aide aujourd'hui. Nous vous invitons déjà à ne pas culpabiliser, car vous n'êtes pas responsable de la situation.

Dans ce genre de cas, on peut parfois ne s'apercevoir de rien si les indices sont très bien cachés.

Aussi, il arrive que lorsque ce qui est sous nos yeux est insoutenable, notre psychisme nous protège grâce à des mécanismes de défense puissants. C'est un processus tout à fait naturel et sain. Simplement, il est normal de se sentir perdue et démunie lorsque ces mécanismes se lèvent.

Si la consommation de votre époux ne s'est pas arrêtée entre 2015 et 2020, il est probable qu'il ait essayé de vous la cacher, par honte, ou peut être aussi par peur de votre jugement.

Il est également possible qu'il se soit arrêté puis ait rechuté. Pour l'instant, votre époux se braque et il semble compliqué d'en savoir plus. Nous vous invitons à laisser quelques jours passer, si vous le pouvez, avant d'engager un dialogue moins épineux. Vous pourriez utiliser ce temps, peut-être, pour coucher vos idées sur papier, en parler à vos proches, et prendre de la distance avec le quotidien, prendre soin de vous, souffler.

Aussi, afin d'obtenir de l'aide pour vous, sachez qu'il existe des consultations de soutien pour l'entourage dans les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Elles sont gratuites et anonymes.

Vous pourriez y faire le point sur ce que vous ressentez, mettre vos idées au clair et surtout ne pas rester seule avec les idées noires qui vous gagnent. Nous vous joignons les coordonées de deux d'entre eux.

Vous pouvez aussi échanger avec la communauté de nos forums, très réactive et soutenante, dont nous vous joignons un lien en fin de réponse.

Nous restons joignables pour vous écouter et prendre le temps d'échanger plus précisément sur la situation, par téléphone au 0 800 23 13 13 de 08h à 02h, ou par tchat de 08h à 00h.

Bon courage à vous,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

---

CSAPA Association Addictions France de la Somme

29, rue Lamarck
80000 AMIENS

Tél : 03 22 22 57 22
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 . Rendez-vous possibles le jeudi jusque 20h

Voir la fiche détaillée

Association le Mail-Centre de soins en addictologie

18 rue Beauregard
CS 40415

80004 AMIENS

Tél : 03 60 12 26 27
Site web : www.assoc-lemail.net
Accueil du public : Lundi: 8h-12h et 14h-19h ; Mardi: 17h-19h ; Mercredi et jeudi: 8h-12h et 14h-19h ; Vendredi: 8h-12h et 14h-19h.
Service mobile : Unité mobile : Permanence tous les jeudis soir sur Amiens. Le Bus aménagé va vers les usagers du département, il se déplace à la demande au 06 84 92 96 50 Le Bus fait "office" de Permanence délocalisée
Substitution : Distribution : Du lundi au jeudi de 8h à 10h20 et lundi 16h-18h45 ; Mardi 17h-18h45 ; du mercredi au vendredi 16h-18h45
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service